

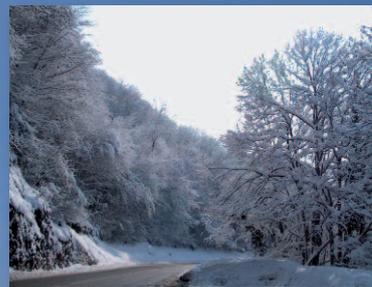
LES ÉCHOS DE CROSSEY



- **DOSSIER CENTRAL : PRESENTATION DU DIAGNOSTIC DU P.L.U.**
- **SAISON CULTURELLE : UNE TRÈS BELLE SOIRÉE MARIONNETTES EN PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE DE LA PETITE ROULOTTE DANS LE CADRE DE LEUR TOURNÉE RÉGIONALE.**

Quizz :

La photo de Une du n° de novembre-décembre était une vue du PICARD



Bonne et heureuse année 2011 !

Tout notre village en un "clic" sur www.st-etienne-de-crossey.fr
Pour envoyer vos articles : echos@crossey.org

Janvier
Février
2011



SOMMAIRE

P1 EN MAIRIE

P2-3 DOSSIER : LE P.L.U.

P4-5 DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Les fêtes sont terminées, l'année nouvelle s'est installée. Les vœux pleuvent de tous côtés, les bonnes intentions sont affichées faisant croire à un nouveau départ dans un monde apaisé. Cela fait du bien à chacun de nous de penser que 2011 sera une année positive.

Nous avons fini 2010 sous la neige tombée bien avant que l'hiver ne pointe son nez. Il n'y a rien d'anormal à voir la neige chez nous, par contre elle provoque des situations apocalyptiques dans les régions où elle est un « phénomène » météo, ce qui explique le manque de moyens de déneigement. Christian et Christophe ont sillonné nos routes pour les rendre normalement praticables à condition d'avoir un véhicule équipé, Henri et Thierry ont travaillé avec la fraise et la pelle dans le centre bourg, merci à l'ensemble de l'équipe technique.

Un point sur les gros chantiers : la rue du Tram est terminée ; le bâtiment du complexe sportif avance et il est bientôt hors d'eau et d'air ; la pose des nouveaux vitraux dans l'église du bourg prend un peu de retard mais ils seront tous en place en février. Le plan local d'urbanisme (PLU) poursuit son chemin, une réunion publique aura lieu fin janvier.

Les budgets 2011 de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) et du département ont été votés normalement en décembre. Il a fallu du courage politique pour trouver l'équilibre. L'argent public manque, les élus doivent limiter les dépenses, arbitrer et faire les

choix les plus pertinents pour apporter le meilleur service aux habitants. Le président du Conseil général, André Vallini, a dit que le budget 2011 (1,5 milliards d'€) était un budget pour les Iséroises et Isérois. Il a été bâti à partir de trois orientations : ne pas augmenter les impôts, maîtriser l'endettement et effectuer des choix politiques courageux.

Les 58 conseillers généraux ont fait preuve de responsabilité : **45 votes pour et 13 abstentions.**

Le budget en direction des personnes âgées a augmenté de 14% et il est devenu le plus important avec près de 160M€. L'aide aux communes et intercommunalités est maintenue à son niveau de 2010.

2011 débute, le personnel communal et les élus vous souhaitent leurs meilleurs vœux de réussite et de bonne santé, sans laquelle le monde est triste. Je profite de ces vœux pour souhaiter, au nom de tous, à notre directrice générale des services Catherine Blanc un prompt rétablissement, Catherine tu nous manques.

Votre maire,
Jean-François Gaujour

Monsieur le Maire et son Conseil municipal vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux, SAMEDI 22 JANVIER à 11h30 à la salle des fêtes

ÉTAT CIVIL

Naissances

14 novembre 2010 KOZIEL Nils Romain

Décès

27 octobre 2010 MARTINS Alexandre Paulo
23 octobre 2010 Mme GRAISSE épouse LARGE

Rédaction coordination maquette :

Commission "Vie du Village et actions culturelles".

Mise en page et impression :

S.N. Chartreuse Impression
04 76 26 17 06
Tirage : 1050 ex

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU TRAM

Les travaux d'aménagement de la RD 49d, appelée la rue du Tram sont à ce jour terminés.



Les vélos et les piétons peuvent utiliser, normalement et en toute sécurité, les aménagements réalisés.

Un effort a également été fait à hauteur du futur bâtiment Médicure, avec la création d'un cheminement piétons entre la rue du Charat et les places de stationnement créées.

Il reste quelques petits réglages à faire, notamment en entrée de chicane côté carrière, car les véhicules lourds ont tendance à rouler sur les bordures créées.

De ce fait, nous allons certainement être



contraints de remplacer cet aménagement vert par un îlot béton avec des galets. Des barrières métalliques supplémentaires seront posées sur la gauche de la chaussée avant la chicane.



Enfin, la rue du Tram connaîtra encore quelques travaux en début d'année 2011, avec le changement du poste de transformation électrique de ERDF.

COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage adresse à toutes les Stéphanoises et tous les Stéphanois ses vœux les meilleurs pour

*une très bonne année
2011.*

Une année au cours de laquelle une délégation de Crossey a prévu de se rendre à Jedlina, délégation constituée en grande partie (mais pas que...) de membres de la chorale « La Stéphanelle » qui se produira chez nos amis polonais. Après les scolaires en 2007 et 2008, le sport en 2010, c'est au tour de la musique et du chant choral de s'exporter. Le déplacement aura lieu dans la 1ère semaine de juillet. Renseignements auprès de Michel Cyvoct, Anna Droze, Jean-Paul Baudelin.

*"SZCZ LIWEGO
NOWEGO ROKU!"*

RAPPEL

LES CHIENS ERRANTS

Suite aux problèmes rencontrés et signalés en Mairie concernant des chiens errants, nous rappelons aux propriétaires de chiens, toute race confondue, que pour des questions de sécurité, ils ne doivent pas les laisser divaguer sur la voie publique et qu'ils sont dans l'obligation de les tenir en laisse.

PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE PLU

La première réunion publique autour de l'élaboration du plan local d'urbanisme aura lieu le **mercredi 26 janvier de 18 h 30 à 20 h 30** à la salle des fêtes.

Au programme, la présentation du travail mené par le bureau d'études chargé de l'élaboration du document de planification lors de sa phase de diagnostic.

PERMANENCE DE L'ADJOINTE A L'URBANISME

Comme chaque mois et pendant toute la durée de l'élaboration du plan local de l'urbanisme, retrouvez Mme Isabelle RONDELET en permanence chaque 3ème jeudi afin de répondre à vos questions en mairie de 16 h 30 à 18 h 30.



SAISON CULTURELLE / SPECTACLE DE MARIONNETTES

Le Papalagui

Vendredi 25 février 2011 à 20h30 à la salle des fêtes

A partir 8 ans, durée 1h environ



Un spectacle présenté par la compagnie des Singes hurleurs, d'après les propos étonnant de Touiavii, chef de tribu samoan en 1900, sur le monde occidental.

Un papalagui en samoan des Iles Samoa, cela veut dire « le Blanc, l'Européen, l'Occidental. » Les Papalagui, c'est nous ! Car Touiavii le chef de tribu des Iles Samoa est venu chez nous, il a visité l'Europe, il est venu... et il a vu : que l'homme blanc vit dans des coquilles dures, qu'il a la maladie de penser sans cesse, qu'il ne peut simplement cueillir des bananes lorsqu'il a faim... Sa vision de notre monde et le récit de son voyage sont alors portés par une drôle de dame un peu sévère.



Alternant le jeu d'acteur, la marionnette et le théâtre d'objet, la comédienne s'empare de cette parole et, dans un rythme endiablé, met en pratique les démonstrations de Touiavii dans la joie et la bonne humeur, pour le plaisir des zygomatiques.

Spectacle accueilli dans le cadre du Festival de la Marionnette en Isère, avec l'association « La Petite Roulotte »

Tarifs : 7€, 5,50€, 4€ et abonnements
Renseignements et réservations :
04 76 06 00 96 bibliotheque@crossey.org

Depuis cet été, les études relatives à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Etienne-de-Crossey sont en cours. Ce document de planification à l'échelle communale remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis l'entrée en application de la loi Solidarité et Renouveau Urbains (dite loi SRU) en 2000.

Le PLU vise la promotion d'un aménagement cohérent à l'échelle de l'ensemble du territoire, intégrant les multiples thématiques de l'urbanisme : l'habitat, les déplacements, l'économie, l'environnement... dans une perspective de développement durable. Ainsi, le PLU n'est pas seulement un document qui détermine le droit de sols comme l'était le POS.

Le PLU expose le projet de territoire de la commune, c'est-à-dire la stratégie et les ambitions de la commune en matière de développement économique, social et humain, de gestion de l'espace et des services d'intérêt public.

La Loi SRU prévoit que ce projet de territoire soit établi en large concertation sans en préciser les modalités qui sont à l'initiative de chaque commune. A Saint-Etienne-de-Crossey, les modalités de la concertation définies tout au long de la procédure d'élaboration du PLU sont les suivantes :

- 4 ateliers lors de la phase diagnostic ;
- 1 atelier lors de la phase projet ;
- 3 réunions publiques ;
- Une communication ponctuelle au sein des Echos et via le site Web ;
- Exposition

Le bilan des 4 ateliers d'habitants de la phase diagnostic

En novembre 2010, a eu lieu la série des 4 ateliers prévus dans la phase diagnostic/enjeux. Une bonne vingtaine d'habitants s'est investie, formant un noyau mobilisé sur la totalité des ateliers de cette phase de l'étude.

Les ateliers, animés par l'équipe d'urbanistes chargée d'élaborer le PLU, ont eu pour objet de faire participer les habitants au diagnostic pour déterminer ensemble les grands enjeux du projet de territoire...

Cette série d'ateliers a débuté par un apport d'informations sur l'état d'avancement de l'étude et le contenu du PLU, complété d'échanges réactifs.

Première synthèse du diagnostic par l'équipe d'urbanistes :

Saint-Etienne-de-Crossey est une commune qui a connu une importante croissance démographique des années 1970 à 1990.

De commune rurale, elle est devenue une commune péri urbaine c'est-à-dire une commune dont les résidents vivent dans l'aire d'influence (travail, achat, loisirs...) de la ville centre de Voiron et son immédiate périphérie.

Ces nouveaux arrivants sont venus chercher un cadre de vie rural, une proximité avec la campagne. L'attractivité de Saint-Etienne-de-Crossey tient pour une grande partie à la qualité de son site.

L'urbanisation de Saint-Etienne-de-Crossey a pris essentiellement la forme d'un développement pavillonnaire qui est le plus consommateur de foncier. Les lotissements ont grignoté les champs pour former un tissu urbain, ni ville, ni campagne. Ce modèle, dominant dans les années 1980 et 1990 s'essouffle aujourd'hui. Les tendances affichées dans le SCOT visent à ralentir ce développement urbain au profit de la renaissance des villes-centres et d'un développement urbain plus compact.

Saint-Etienne-de-Crossey apparaît comme un pôle dynamique de par la richesse et l'animation de la vie locale : des services de proximité, des commerces, un marché, une vie associative riche, tout en ayant une identité de village à la campagne encore très marquée. Hormis une agriculture de proximité qui bénéficie d'un marché local direct, l'activité économique est au ralenti sur la commune depuis le départ de l'entreprise Rossignol, ce qui tend à renforcer son caractère résidentiel...

La loi Montagne, qui s'impose sur le territoire de Saint-Etienne-de-Crossey et le schéma de secteur, préconisent une urbanisation en priorité dans le bourg où se concentrent équipement et

commerces. L'objectif étant de limiter l'étalement urbain et les déplacements.

La morphologie du bourg constituée de maisons implantées à l'alignement de la rue, en continu, forme une structure urbaine identitaire d'un pôle rural local. Les extensions de la deuxième moitié du XXème siècle sont constituées d'un tissu urbain hétéroclite suivant les différentes époques d'urbanisation, en rupture avec le tissu originel. Le village s'est développé notamment au nord-ouest de ce noyau originel.

Saint-Etienne-de-Crossey se situe à la croisée de deux routes départementales qui relient Voiron. Il s'agit d'une commune traversée par de nombreux flux routiers (y compris de poids lourds). Le développement urbain sur Saint-Etienne-de-Crossey mais aussi sur Saint-Aupre et Saint-Nicolas-de-Macherin génère des flux importants vers les pôles urbains voisins. Il y a également de nombreux déplacements intra-communaux qui s'ajoutent au trafic de transit.

Les thèmes abordés en atelier

Les habitants étaient invités à réfléchir et réagir en groupe sur les thèmes suivants :

L'identité Village/Ville à la campagne de Saint-Etienne-de-Crossey : les espaces paysagers remarquables, les éléments identitaires de la commune, les espaces naturels à préserver, les zones agricoles, la cohabitation des usages ruraux et urbains...

Les déplacements : leurs usages et habitudes en matière de déplacements, la place de la voiture, le stationnement, les secteurs de conflits pour les modes doux (piétons et vélos) et les points de congestion ou dysfonctionnement en voiture...

La centralité : les lieux de la centralité à Saint-Etienne-de-Crossey, les éléments de patrimoine remarquable, les limites du centre-village, l'identification d'une place du village, les édifices à mettre en valeur.

Les nouvelles formes d'habiter : quels modèles de développement peut-on envisager à Saint-Etienne-de-Crossey dans le respect de l'identité villageoise ?

L'évolution démographique et économique : les enjeux en matière d'équilibre sociodémographique et économique. Quel rythme de développement démographique prévoir ? Comment favoriser un meilleur renouvellement urbain et un équilibre sociologique ? Quelle place doit avoir le logement social ? Quelle volonté au regard du développement économique, quel type d'activités ?

Synthèse des retours et débats des habitants lors de ces ateliers

Ces ateliers ont permis de formuler un certain nombre d'enjeux qui seront intégrés au diagnostic du PLU.

Les habitants affichent une réelle volonté de conserver l'identité rurale de Saint-Etienne-de-Crossey en maintenant la place de l'agriculture, les sites et paysages qui leur paraissent remarquables, les limites de l'urbanisation actuelles et les caractéristiques morphologiques du tissu ancien.

Les collines boisées, les vallées humides, la colline du Crest, le Rocher de la Garde, les hameaux de Tolvon et du Seyx sont

Les documents de planification supra communaux qui s'imposent au PLU de Saint-Etienne-de-Crossey

L'élaboration des PLU est à l'initiative des communes mais s'inscrit dans un cadre supra communal. Pour assurer l'équilibre des territoires et un aménagement cohérent à l'échelle d'un bassin de vie, un certain nombre de prescriptions sont élaborées au niveau intercommunal. Le Schéma de Secteur, approuvé en 2007 à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais remplit cet objectif. Il précise lui-même les dispositions du Schéma directeur de la région grenobloise et du Parc Naturel de la Chartreuse. Évidemment, le document d'urbanisme devra également respecter les lois nationales, en particulier la Loi Montagne.

Le schéma directeur de la région Grenobloise est en cours de révision et deviendra Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), ce qui aura pour conséquence une modification du schéma de secteur. Les débats sont en cours, l'arrêt du projet de SCOT est prévu pour juin 2011.



particulièrement identifiés comme éléments remarquables dans le paysage. En revanche, le bâtiment de concassage de la carrière, le site Rossignol et les entrées dans le bourg sont pointés comme éléments dévalorisant dans le paysage urbain.

Ils signalent tous une trop forte circulation de voitures et de poids lourds, dans la commune. Certains précisent que des dysfonctionnements ne sont vraiment notables qu'aux heures de pointe.

Les déplacements en mode doux (piétons et vélo) sont trop souvent contraints par une circulation routière chargée et le manque d'équipements spécifiques pour les piétons, notamment dans le bourg, où se concentrent équipements et commerces. La rue de la Mairie apparaît bien sûr comme un axe où se concentrent les difficultés.

Les transports en commun offerts actuellement ne sont pas réguliers et ne permettent d'envisager un usage systématique de ce mode de transports vers Voiron, sauf pour les scolaires.

Les aires de stationnements sont perçues comme suffisantes par la majorité des habitants. Seuls quelques-uns se plaignent d'un déficit à proximité immédiate des commerces. Beaucoup déplorent le stationnement des résidents en dehors des aires réservées (rue du Magnin, dans les hameaux...) ce qui provoque une gêne pour les piétons et les engins agricoles. Les habitants notent également un stationnement sur le bas-côté de la route du Paris les jours de compétition sportive, alors que le parking des écoles à proximité est vide.

Les résidents identifient 3 pôles de centralité et un à venir :

- Le noyau commercial autour de l'Eglise,
- Le pôle administratif (mairie, Poste, salle des fêtes)
- Le pôle d'équipement souvent scindé en 2 entités distinctes : les écoles et le gymnase.
- Le futur pôle médecine qui ouvrira en 2011, rue du Tram.

Certains insistent sur la présence du bar-restaurant le Perroquet comme facteur de lien social.

La perception des limites du bourg est calquée sur l'emprise du tissu ancien originel ou en fonction des secteurs accessibles à pied. Il est identifié le manque d'un espace public fédérateur de type « place de village », même si certains espaces font fonction de place actuellement (parking devant la mairie, derrière la mairie, face au tabac, pharmacie...). Les différents groupes proposent de mettre en valeur le secteur de la Cure/Eglise, la maison Fagot et l'esplanade avec vue sur l'étang.

Le modèle du développement pavillonnaire est aujourd'hui montré du doigt comme trop consommateur de foncier et ne favorisant pas le lien social. Monotypique, il implique un faible renouvellement de population et une banalisation des paysages urbains.

Aujourd'hui, les manières de construire des quartiers résidentiels sont plus respectueuses des contraintes environnementales et notamment de limiter le gaspillage foncier sans altérer à la qualité de vie et le paysage urbain.

L'équipe d'urbanistes présente des exemples concrets d'un développement urbain plus compact.

Le débat sur la présentation des quartiers d'habitats plus respectueux de leur environnement a suscité des réactions plutôt positives. Un développement urbain réussi et inscrit dans une

démarche de développement durable prend en compte les enjeux suivants :

- Limiter le foncier, c'est-à-dire concevoir des quartiers plus compacts et avec des parcelles plus petites
- Urbaniser en priorité les secteurs déjà situés dans les zones agglomérées plutôt que consommer des terres agricoles
- Apporter mixité urbaine et mixité sociale
- Ralentir, stocker et infiltrer les eaux pluviales pour lutter contre les inondations et limiter les rejets dans les réseaux et réalimenter les nappes
- Limiter les consommations d'énergie
- Limiter les déplacements motorisés
- Qualifier les espaces publics et communs
- Prendre en compte la gestion des déchets et de l'environnement sonore dès la conception du projet

Les exemples concrets présentés font moins consensus, notamment en raison de l'architecture des constructions présentées. Ces débats montrent que les habitants de Saint-Etienne-de-Crossey sont ouverts à une modification des pratiques du développement et du renouvellement urbain mais restent soucieux de la qualité du cadre de vie.

En matière de développement démographique, il ressort des débats la volonté de contenir le développement démographique dans son rythme actuel. Les habitants ont bien noté les enjeux liés à la diversification du parc de logements qui permettra d'accueillir une population plus jeune et plus diversifiée et de garantir le maintien des effectifs scolaires : augmentation du parc locatif, création de petits logements (T1 à T3...).

L'objectif de 10% de logements sociaux (fixé par le programme local de l'habitat du pays voironnais) paraît ambitieux aux Stéphanois mais la nécessité d'imposer une part de logement social dans les opérations à venir fait consensus comme solution pour répondre à une diversification du parc. Les objectifs en matière de logements sociaux fixés par la CAPV doivent s'accompagner d'un développement des transports en commun.

Tous les habitants sont d'accord pour affirmer que le développement d'habitat sans création d'emploi leur semblerait néfaste pour l'équilibre du territoire et la maîtrise des déplacements.

Ainsi, nombreux s'interrogent sur la reconversion du site Rossignol et de la carrière BudillonRabatel. Ces deux secteurs sont identifiés comme stratégiques dans le PLU en cours. On sent bien une volonté de plutôt conforter la vocation d'activités sur le site Rossignol (plutôt en tertiaire, au regard de la proximité des habitations). Sur le site de la carrière, les avis convergent vers un maintien en zone « naturelle » d'une très large partie du site. La zone d'activités de la Barrière est perçue comme à requalifier et son extension dans les limites fixées dans le POS paraît importante pour de nombreux habitants. Enfin, le pôle de commerces de proximité peut être encore conforté sur la commune.

L'ensemble de ces réflexions va alimenter le diagnostic et nourrir le débat sur les orientations générales du projet pour Saint-Etienne-de-Crossey.

Le même groupe d'habitants sera invité à participer à un nouvel atelier dans la phase projet, au cours du printemps.

MAISON POUR TOUS

Des projets à la MPT :

- Le projet Objectif Scène avait permis à un groupe d'adhérents musiciens et chanteurs de la MPT de se produire en première partie du groupe L'Emigrant dans le cadre de la saison culturelle municipale. Une expérience riche d'échanges qui ne pouvait s'arrêter là.

Aussi, à l'annonce du Projet Citoyen lancé par le Pays Voironnais, la MPT s'est-elle empressée de déposer un dossier. Ecrire des chansons, des musiques, monter un spectacle... sont au cœur du projet Maison Pour Tous... Musique Pour Tous qui vise à favoriser les rencontres pour tout sim-

plement « vivre ensemble ».

L'accord définitif du Pays Voironnais est attendu avec impatience par les artistes de la MPT désireux de poursuivre l'aventure.

Avis aux passionnés, collectionneurs ou simples amateurs...

La MPT envisage de programmer une **Bourse aux Instruments de Musique** et dérivés (partitions, CD, DVD...). La date n'est pas encore arrêtée mais l'idée de profiter de la Fête de la Musique en juin est à l'étude...

En attendant, toute l'équipe de la Maison pour Tous vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse pour 2011 ses meilleurs vœux artistiques, culturels et sportifs...

CROSSEY ANIMATION

Toute l'Équipe de CROSSEY ANIMATIONS vous souhaite une très belle et heureuse Année 2011 !

Pour bien commencer cette nouvelle année nous vous proposons le **Dimanche 6 Février** notre concours de belote à la salle des fêtes.

Nous comptons sur votre présence !

L'Équipe de
CROSSEY ANIMATIONS

A.S. CROSSEY FOOT

Un début de saison plutôt positif pour l'AS Crossey Football avec nos jeunes footballeurs de 5 à 11 ans qui enchaînent les belles prestations lors de plateaux en régaland leurs parents supporters et en faisant la fierté de leurs coaches. Nos U13 et U17 (moins de 13 ans et 17) après une première phase de brassage évoluent désormais respectivement en Promotion d'Excellence et en Excellence. Ce qui les amène à disputer des rencontres de très bon niveau. Le Club remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui se sont mobilisées pour faire évoluer le statut de notre équipe U17 en début de saison.

Un coup de chapeau particulier à nos U15 qui évoluent dans un championnat à 7 avec un effectif pour le moins réduit : en effet, on ne dénombre que 8 joueurs pour une équipe qui joue donc à 7. Il n'empêche, comme dit Mathieu Rivela leur jeune coach : « *les U15, pas nombreux mais heureux : ils se font plaisir et sont super motivés ! Et sérieux ! Ils sont au rendez vous lors des séances d'entraînement qu'il pleuve, neige ou vente ! Ils s'investissent également dans l'école de foot du club en arbitrant des matchs. Merci aux U13 de venir nous renforcer ...* ».



Ils pointent en tête de leur classement avec deux matchs en retard.

Nous sommes donc toujours à la recherche de joueurs pouvant renforcer l'effectif U15...

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour, par exemple, avoir des nouvelles de nos maillots au Burkina Faso ou lire le détail des rencontres des jeunes jusqu'aux vétérans et consulter quelques photos. Des comptes-rendus de matches hauts en couleurs dans les rubriques « News » et « Résultats » vous y attendent.

L'AS Crossey Football vous propose une soirée Cabaret Dansant le samedi 29 janvier 2011 !

En effet, durant la trêve hivernale rien de mieux que de se retrouver au Foyer Municipal pour une soirée familiale animée par « Les 2 Elles ». Stéphanie et Bérangère, vous enchanteront à coup sûr! Les 2 Elles vous feront redécouvrir l'univers du Cabaret et des Comédies Musicales avec costumes et fantaisie, et vous transporteront le temps d'une soirée, des années 60, 70, 80 aux années Disco ... Un moment 100% bonne humeur au cours duquel vos cordes vocales ne pourront s'empêcher de fredonner, et vos corps bouger!!!

Les tarifs : Adulte 5€, enfant 2€ avec sur place pâtisseries et buvette. Alors penser à réserver votre soirée. Tél : 06.73.46.22.67 ou email crossey.football@wanadoo.fr.

Ces Echos de Janvier sont également l'occasion pour le Club de présenter ses vœux. C'est avec plaisir et avec nos jeunes pousses de footballeur que nous vous souhaitons une année 2011 faite de bonheur et de réussite.

Philippe Gibert
Secrétaire de l'AS Crossey Football
Site internet du club :

<http://club.sportsregions.fr/ascrosseyfootball/>

KARATE CLUB CROSSEY Gymnase Intercommunal de la Haute Morge

Un début d'année bien remplie pour le club de karaté avec trois compétitions successives.

- **Dimanche 9 janvier 2011 Coupe Départementale kumité (combat)** qui concerne les plus jeunes âgés de 6 à 11 ans - poussin, pupille, benjamin. Cette coupe rassemble environ 140 compétiteurs. Tous les enfants qui participent sont qualifiés pour la Coupe de Ligue Elite quel que soit le résultat. Les combats se déroulent par catégorie d'âge et de poids.

Leur durée est de 1 minute 30 pour les poussins et les pupilles, et de 2 minutes pour les benjamins.

Coupe Départementale puis Coupe de Ligue où les deux premiers des catégories pupilles et benjamins sont sélectionnés pour la Coupe de France.

La compétition s'arrête en Ligue pour les poussins.

- **Dimanche 6 février 2011 Coupe de l'Isère kumité (combat)**. A partir de la catégorie minime à sénior (12 - 18 ans) Féminin/masculin. Environ 180 participants.

- **Samedi 26 mars 2011 Coupe Enfants Interclubs Kata**. Une dizaine de clubs alentours seront invités à participer à cette rencontre. Ces compétitions se déroulent sur la journée de 8 h 30 à 18 h 30.

SKI-CLUB DE CROSSEY

LE SKI CLUB de CROSSEY propose des places lors de ses sorties à Autrans et aux Saisies avec possibilité de se balader à pied, en raquettes, ski de fond ou ski de piste, seul, en famille ou en groupe.

La seule condition est d'avoir plus de 18 ans ou d'être accompagné si on est mineur.

Renseignements et réservations dans la limite des places disponibles au : 09.50.65.41.41 ou par mail à : skiclubcrossey@gmail.com
(site : <http://www.skiclubcrossey.fr>)

Projet «J'aime GRAFF le sport»

- Qu'est ce que c'est ?

C'est un projet qui va consister à réaliser une fresque en Graff sur le mur du tennis.

- Qui peut participer ?

C'est un projet intergénérationnel (9 à 99ans) qui peut impliquer les classes de CM1 et CM2 des écoles, ainsi que tous les ados et adultes qui sont intéressés par le graff.

- Qui encadre ?

Un professionnel du « street art » de Grenoble, et les animateurs d'AEJ.

- Pourquoi ce projet ?

Ce projet s'inscrit dans la thématique du « vivre ensemble » lancé par le Pays Voironnais. Il a également pour but la découverte de pratiques actuelles dans nos campagnes.

- Quand est ce que ça commence ?



A partir de février. Au début, l'artiste va animer des ateliers pour initier le groupe aux techniques du « street art » (dont le graff fait partie). Puis le groupe enchaînera sur la réalisation de la fresque.

- Et au final ?

Un événement sur les cultures urbaines ponctuera ce projet, afin d'inaugurer officiellement le mur. Toute la population sera conviée à venir découvrir la fresque en graff et s'initier à différentes pratiques dites urbaines (skate, bmx, hip-hop, street basket, scratch, foot free-style...).

- Qui doit-on contacter pour participer ?

Si vous souhaitez vous initier au graff, ou préparer l'événement sur les cultures urbaines, vous vous adressez à Florian de AEJ par tél : 06 69 77 33 23 ou par mail : florian.aej@laposte.net

Soirée « Jeux » : Version.2

Pour la deuxième année consécutive, l'AEJ vous propose une soirée « Jeux, en famille ou entre amis ». A votre disposition : des jeux en bois, fléchettes, jeux de société, jeu de cartes... Et vous pouvez également apporter vos propres jeux. Le bistrot sera de la partie et vous proposera boissons et friandises !

Vendredi 04 février, à la salle des fêtes de St Etienne de Crossey.

Entrée gratuite à partir de 19h.

CLUB DES GENTIANES

Octobre : c'est au relais des écuries à St Pierre de Genebroz que les randonneurs se sont retrouvés autour d'une bonne table.

Moment de remercier nos guides Lulu, Roger, Sucette qui excellent à nous faire découvrir de nouveaux sentiers et panoramas.

Pour la semaine du goût, nous avons répondu à l'invitation de la Municipalité et des écoles. C'est avec plaisir que nous avons dégusté les soupes de toutes les couleurs. Originalités élaborées par les élèves.

Novembre dernier : repas en salle. 72 personnes présentes pour se régaler avec la choucroute.

Bravo à tous les artistes du club et à leur expo. Que de talents découverts ! A refaire.

Nicole et Jeannine nous ont

conté la belle histoire du « Tablier » (Lo foudas). Cette chose que nos mamans ne quittaient pas car il était utile pour tout. Récolter les œufs, le bois, essuyer la poussière etc.

Danièle a remis au nom des marcheurs, le trophée du meilleur grimpeur à notre ami Roger Durif.

A l'heure du dessert, beaucoup de bonheur et de cadeaux :

Pour les octogénaires, Paulette Mollier, Madeleine Bourdariat, Henri Perrier-Camby, André Dorne, Roger Durif, Georges Mollier.

Pour les couples, noces de diamant pour Marcelle et René Fauchon, noces d'or pour Simone et Claude Goulet, Madeleine et Robert Fouillet, Armande et Jean Rossignol, Thérèse et Gilbert Burriat.

Conviviale journée.

CRÈCHE LES ZÉBULONS

L'automne a vu se dérouler plusieurs événements au Multi-Accueil des petits Zébulons ! Tout d'abord la soirée dansante du 2 octobre a été un franc succès : la centaine de participants a pu déguster la paëlla et danser au rythme des années disco. Le bénéfice a été considérable par rapport à 2010 puisque la soirée a rapporté près de 2400 euros. L'association remercie encore chaleureusement tous les participants et le personnel du Multi-Accueil qui s'est investi également dans cette soirée. Rendez-vous en octobre 2011 pour une nouvelle soirée de folie !

Le 21 novembre dernier, la troupe "La Jouée" de Saint Nicolas de Macherin a de nouveau offert sa représentation théâtrale à l'association, qui la remercie pour sa fidélité.

Les finances de l'association sont saines pour la fin de l'année

2010. Mais le non-renouvellement des CAE (Contrat Emploi Aidé) par l'État, qui met en péril bon nombre d'associations actuellement, augure des difficultés financières pour l'année 2011. Aussi, pour soutenir l'association et permettre aux enfants du Bassin de la Haute-Morge de continuer à pouvoir bénéficier d'un accueil de qualité, rendez-vous le 20 mars 2011 : venez nombreux goûter aux boudins vendus au profit des petits Zébulons (vers la mairie).

Le Conseil d'administration de l'association tient enfin à remercier vivement les mairies des trois communes du Bassin de la Haute-Morge pour leur soutien financier et moral indéfectibles. Sans elles, le Multi-Accueil ne pourrait exister.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Dynamique Gym s'affiche.

Vous avez été nombreux à renouveler votre fidélité à notre association. Grâce à vous, à la qualité et diversité des cours des animatrices

de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre et nous vous remercions.

De ce fait, la participation aux cours du soir est importante. Pour résoudre le problème de manque de place, nous avons remplacé le cours « basket » par un cours « énergétique » qui peut être évolutif en 2011.

Nous allons commencer l'année dans le même état d'esprit DynamiquementGym qui est le notre « Forme, dynamisme, motivation, convivialité »

Le vendredi 14 janvier nous fêterons la galette de rois. Nous profiterons de la soirée pour passer un diaporama.

A la fin de l'hiver nous vous proposerons une nouvelle activité extérieure « Acti'March » encadrée par Katherine. Nous espérons que vous serez nombreux à participer.

Le samedi 21 mai nous fêterons les 25 ans Dynamique Gym par une soirée à thème.

Le jogging du dimanche matin continue quelque soit le temps, il est ouvert à tous.

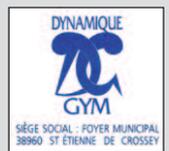
Si vous souhaitez nous rejoindre, nous pouvons vous accueillir le mardi et jeudi matin, le lundi 19h ou le jeudi 17h.

Toutes les infos sur :

<http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

Les membres du Bureau vous souhaitent une très bonne année 2011.

Meilleurs vœux à tous,
Michel 04 76 55 32 97



AGENDA

JANVIER

- Dim 9 : Karaté - Coupe Départementale Kumité
8h30 à 18h30 au Gymnase
- Ven 14 : Conférence de JF. Noblet sur la faune sauvage
de Namibie à 20 h 30 à Pommiers la Placette
- Lun 17 : Conseil Municipal à 20 h 30 en mairie
- Sam 22 : Vœux du Maire à 11 h 30 à la salle des fêtes
- Dim 23 : Repas des aînés à la salle des fêtes
- Mer 26 : 1^{ère} réunion publique sur le PLU de 18 h 30 à
20 h 30 à la salle des fêtes.
- Sam 29 : Soirée cabaret dansant organisée par l'AS
Crossey Football à la salle des fêtes

FEVRIER

- Ven 4 : AEJ, soirée Jeux à partir de 19 h à la salle
des fêtes
AEJ, début du projet "J'aime GRAFF le sport".
- Dim 6 : Crossey Animation, concours de belote
- Dim 6 : Karaté - Coupe de l'Isère Kumité
8h30 à 18h30 au Gymnase
- Ven 25 : Saison culturelle - Le Papalagui, marionnettes
Salle des fêtes 20h30

MARS

- Dim 20 : 1^{er} tour des élections cantonales à la salle
des fêtes
- Dim 20 : Crèche les Zébulons, vente de boudins
- Dim 27 : 2^{ème} tour des élections cantonales

INFOS UTILES

MAIRIE

Lundi : 13h30 - 18h
Mardi : 10h - 12h / 13h30 - 10h
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h
mairie@crossey.org
Tél. : 04 76 06 00 11

BIBLIOTHEQUE

LUNDI: de 19 H à 21 H
MERCREDI : de 17 H à 19 H
JEUDI : de 15 H à 17 H
SAMEDI : de 17 H à 19 H
Bibliotheque@crossey.org
Tél. : 04 76 06 00 96

ECOLES :

Du Lundi au vendredi :
9 h à 12 h / 13 h 30 à 16 h 30

Ecole maternelle :

04 76 06 06 76

Ecole primaire :

04 76 06 05 57

Cantine - Garderie :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi
7 h 30 - 9 h / 12 h - 13h30
16 h 30 - 18 h 15
04 76 06 09 96

CRECHE : 04 76 55 33 84

AEJ et CENTRE DE LOISIRS
04 76 93 42 31

MPT (Maison pour tous)
04 76 55 32 73

Marché tous les jeudis
(devant la mairie)
De 15h à 19h

Fruits/légumes / fromages / pains /
vins produits locaux / pizzas / poissons

DECHETERIES

SAINT-NICOLAS-DE-MACHERIN

Lundi Mercredi et Vendredi :
14 h à 18 h 30

Samedi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h
COUBLEVIE

Lundi au Vendredi de 14 h à 18 h 30
Samedi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h

04.76.66.13.34

LA BUISSE

Lundi au Vendredi

de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Samedi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h

PERMANENCES

ARCHITECTE CONSEIL : M. Rigassi sur rendez-vous : 04 76 06 00 11

ASSISTANTE SOCIALE : centre social de Voiron : 04 76 67 96 10

MAISON DU DÉPARTEMENT (Coublevie) : Service du Conseil Général 04 76 65 64 17

PUERICULTRICE DE SECTEUR : 04 76 67 21 29

PERMANENCE ADPAH : Madame Isabelle Dufeutrelle
reçoit uniquement sur rdv les 2^{ème} jeudi du mois

Contact pour les rdv : 04 76 32 74 30 au pôle solidarité du pays vironnais
(ADPAH)

lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30/13h30 à 17h

CAPV - Services des eaux - Changement de n° de téléphone

Service accueil : 04 76 67 60 10

N° d'urgence : 04 76 67 60 20

PHARMACIE DE GARDE : Contactez le 08 25 70 15 15

PERMANENCES DENTISTES : 04 76 00 06 66

CABINET DE SOINS INFIRMIERS : 06.86.27.79.69 - 7 jours/7 - 24 heures/24

MESSES

2 janvier	Tolvon	10 h 30
9 janvier	St Aupre	10 h 30
16 janvier	Chirens	10 h 30
22 janvier	St Nicolas-de-Macherin	18 h 30
30 janvier	St Etienne-de-Crossey	10 h 30
6 février	Chirens	10 h 30
13 février	Tolvon	10 h 30
20 février	St Aupre	10 h 30
27 février	St Nicolas-de-Macherin	10 h 30

GARDES MEDICALES

Le médecin de garde reçoit les patients à son cabinet
médical de préférence le samedi de 12h à 20h et le
dimanche de 8h à 20h.

Le médecin de garde est aux urgences à l'hôpital de
Voiron de 20h à minuit samedi et dimanche.

JANVIER

1	Dr BOUCHERLE (Coublevie)	04 76 05 23 95
2	Dr DUMONT (Coublevie)	04 76 05 23 95
8	Dr COLLIN AUBRY (Voiron)	04 76 05 66 40
9	Dr GAMBY (St Etienne de Crossey)	04 76 06 08 76
15	Dr BOUCHERLE (Coublevie)	04 76 05 23 95
16	Dr DUMONT (Coublevie)	04 76 05 23 95
22 et 23	Dr GALLIEN (Voiron)	04 76 65 81 07
29	Dr GAMBY (St Etienne de Crossey)	04 76 06 08 76
30	Dr COLLIN AUBRY (Voiron)	04 76 05 66 40

FEVRIER

5 et 6	Dr GAUCHIER (Voiron)	04 76 05 84 03
12	Dr VINAY (Voiron)	04 76 93 02 06
13	Dr GERVASONI (La Murette)	04 76 05 48 25
19	Dr GLORIEUX (St Jean de Moirans)	04 76 05 51 78
20	Dr BANDOLIN (Montferrat)	04 76 32 32 97
26 et 27	Dr GOZLAN (La Buisse)	04 76 65 87 90